



ASSEMBLÉE DE PRINTEMPS

DIMANCHE 22 FÉVRIER 2015 À QUESTEMBERT



ORGANISÉ PAR LA BOGUE D'OR QUESTEMBERT

SOMMAIRE

Point Licence au 20/02/2015	2
Mutations / Licences	2
Rappel sur les commandes / Point sur vos demandes	3
Les demandes d'informations	3
Résultats concours officiels seniors & Problème sur le 1 ^{er} Concours à St Jean Brevelay	4
Commission Développement : formation Gestion Concours	4
Commission Arbitrage.....	4
Examen d'arbitre départemental & d'arbitre de ligue	4
Changements dans le règlement	5
E.T.D. et Commission des Féminines	5
Jeunes	5
Féminines	5
Commission Vétéran.....	6
Championnat des Clubs.....	6
CDC3B : modifications	6
Joueurs brûlés	6
Règlement sur les compétition en temps limité	7
Tombola et calendriers 2015.....	7
Compte rendu du conseil de ligue	8
E.T.R.....	8
CDC-Vétéran	8
Temps limité	8
Compte rendu du congrès national à Bron	8
Intervention de Gérard Chevalier	8
Remise de diplôme & Sujets divers	9

OUVERTURE DE LA REUNION

Accueil des clubs à partir de 8h30 à la salle Alain Meur à Questembert, et dès 9h15, la réunion est ouverte, par le président du club local André Morice qui nous souhaite la bienvenue.

André Morice rappelle que la section pétanque de la Bogue d'Or en est à 19 années d'existence, 20 ans l'an prochain. Ils sont demandeurs d'une salle pour exercer leur passion par tous les temps. Il en profite aussi pour excuser le président de la Bogue d'Or, Pascal Le Corre.

Mme Le Maire de Questembert, Annic Martin, précise qu'il y a une réflexion concernant une salle de pétanque mais les dotations de l'Etat baissant, il ne faut pas être optimiste.

Philippe Stéphant remet à Madame le Maire un fanion de la FFPJP, témoignage de notre passage. Ainsi qu'au président Questembert Pétanque.

Gérard Chevalier, secrétaire adjoint de la FFPJP, rappelle que les bénévoles ont eux aussi beaucoup de responsabilités pour la vie d'une commune. Il interviendra sur le compte rendu de la FFPJP plus tard.

M. Roger Richard, président de l'OMS, nous rejoint aussi et nous remercie pour l'invitation.

POINT LICENCE AU 20/02/2015

Frank Davilma fait le point sur les licences 2015, les mutations, et l'activité.

MUTATIONS

96 mutations, contre 153 en 2013 et 96 en 2012 (Sorties : **13** (21) / Internes : **59** (94) / Entrées : **24** (38)).

- Moins de mouvement que l'an passé (-57) mais niveau identique à 2012
- Mutation gratuite : 1 an sans licence en interne et 2 ans lors d'un changement de comité mais il faut quand même faire une mutation
- Rappel : toutes les mutations (sauf les entrées) devraient nous parvenir avant le 31/12 : nous en recevons au fil de l'eau avec les demandes de licences des clubs !
- En cas de changement de CD : il faut joindre le feuillet mutation signé de l'ancien CD.

LICENCES

Au 20 février, nous avons enregistré sur le logiciel fédéral GESLICO 1 267 licences dont 58 nouvelles soit + 69 licences par rapport à 2014 à la même période. Ce qui est très positif, sans compter les nouveaux licenciés du week end.

- Pour mémoire à la même période les années précédentes :
 - 2008 : 1409 licenciés enregistrés
 - 2009 : 1171 licenciés enregistrés dont 102 nouveaux
 - 2010 : 1118 licenciés dont 87 nouveaux
 - 2011 : 1 167 licenciés dont 90 nouveaux
 - 2012 : 1 163 licenciés dont 74 nouveaux
 - 2013 : 1 109 licenciés dont 91 nouveaux
 - 2014 : 1 198 licenciés dont 97 nouveaux
- Nous avons passé 15 commandes (11 en 2014) de cartes à puce à la société PARAGON entre décembre 2014 et le 20 février 2015.
- Bilan de vos demandes : 92 (79) demandes de licences dont 32 (34) pour le secteur 1 (10 clubs) et 60 (45) pour le secteur 2 (20 clubs) soit + 13 par rapport à 2014

RAPPEL SUR LES COMMANDES

Demandes de licences (et les résultats des concours) doivent être expédiées à la nouvelle adresse personnelle (de Magali et Frank Davilma) comme indiquée au congrès départemental : mis dans vos dossiers.

Pour les mutés externes, il faut impérativement joindre la feuille de mutation conforme

Rappel : pour les nouveaux licenciés : bien demander au joueur que c'est bien la première fois qu'il prend une licence. En effet, après contrôle, nous constatons que certains ont déjà été licenciés les années précédentes dans notre comité ou dans un autre. préciser l'ancien comité et la date de la dernière licence.

POINT SUR VOS DEMANDES

Depuis l'année dernière, vous aviez la possibilité de mettre à jour vos licences via gestion concours : 7 clubs se sont lancés en 2014.

Félicitations et merci aux 6 nouveaux clubs qui ont franchi le pas en 2015 : PONTIVY, GOURIN, SERENT, MAURON, ST JEAN VILLENARD et GOELAND PETANQUE SUD VILAINE. Je remercie les clubs qui les accompagnent.

L'essentiel dans la procédure à suivre est de faire le contrôle préalable des licences pour vérifier si elles sont toujours valides (informatiquement) et dans un bon état (contrôle visuel).

Je vous invite à vous renseigner auprès d'eux pour recueillir leurs impressions : gain de temps pour le club (licences disponibles plus rapidement) et pour le comité et économies financières pour les clubs et le comité (réduction des frais postaux).

Conclusion :

- Les fiches référents licence ont été transmises par tous les clubs
- Tous les clubs ont fait au moins une demande de licence
- Sur les formulaires de demande de licences, merci de mettre en fluo les changements (adresse...),
- Les certificats médicaux ne doivent pas être transmis avec la commande (les dates doivent être indiquées dans le bordereau de la demande) : **les dates ultérieures à la demande de licences ne peuvent bien sur pas être prises en compte !**
- Merci de regrouper vos envois (1 par semaine)
- Les clubs qui ont fait des demandes sans spécifier les dates de visites médicales devront informer leurs joueurs qu'ils se munissent pour chaque compétition officielle d'un certificat médical à jour.

LES DEMANDES D'INFORMATIONS

Le référent licence désigné par le club peut bien sûr nous contacter pour avoir des précisions sur les modalités de demande de licences.

Frank Davilma remercie les clubs qui ont bien fait passer le message « coup de gueule » de l'an dernier : certains joueurs étaient très insistants en direct pour avoir leur licence plus rapidement :

Compte rendu de l'assemblée de printemps du CD56, organisé par la Bogue d'Or Questembert Section Pétanque.

Je vous remercie d'avoir fait passer le message à vos joueurs. En effet, contrairement à l'année dernière, j'ai eu peu d'appels directs des joueurs pour avoir une licence pour le lendemain...pour participer aux nationaux de janvier !

RESULTATS CONCOURS OFFICIELS SENIORS

Merci de me transmettre les résultats des concours seniors masculins et féminins (uniquement) soit par mail soit à mon adresse personnelle. De plus, le fichier .gcz du concours est à transmettre par mail : facilite la saisie et gain de temps. Je reçois régulièrement l'impression papier du résultat du concours fait sur gestion concours, c'est bien dommage.

Enfin, pour les compétitions officielles les licences doivent être valides pour l'année 2015 !

Sinon, il n'est bien sûr pas possible d'y participer !

Précision pour nouveaux venus par la licence gratuite :

La veille, 94 doublettes inscrites pour la journée 1 licencié + 1 non licencié. S'ils ont le certificat médical, ils peuvent jouer le CDC par dérogation. En revanche, il faut la licence pour jouer en concours officiel, notamment à Pontivy le samedi 28 février.

PROBLEME : CONCOURS A SAINT JEAN BREVELAY

Deux joueurs non licenciés ont joués, dont un gagnant. Comment faire ?

Nous ne pourrons pas enregistrer le concours. Nous ferons le point sur le fait que ces deux joueurs n'étaient pas concernés par le cas similaire de l'année dernière.

COMMISSION DEVELOPPEMENT : FORMATION GESTION CONCOURS

Jérémy Stéphant annonce deux formations à Gestion Concours.

Les dates :

7 mars au local de Lochrist pour le secteur 1, à 9h00.

14 mars à Luscanen Vannes pour le secteur 2, à 9h00.

COMMISSION ARBITRAGE

EXAMEN D'ARBITRE DEPARTEMENTAL

Régis Laviolette insiste sur le fait de préparer. Cette année, on peut se demander si certains ont lu le règlement. La correction fut assurée par Jean Guy Rod et lui-même.

6 candidats, un seul reçu avec des notes très basses pour les cinq recalés.

Notes entre 5 et 8 pour les recalés.

Alain SANDOZ de Quiberon Pétanque est reçu.

Compte rendu de l'assemblée de printemps du CD56, organisé par la Bogue d'Or Questembert Section Pétanque.

Bonne note aussi à Océane Le Blay, de la Pétanque Pontivyenne, qui devient jeune arbitre, car encore junior.

Nous avons donc 20 arbitres plus 1 jeune arbitre.

EXAMEN D'ARBITRE DE LIGUE

4 candidats, 1 reçu.

10,5 sur 20 pour le candidat morbihannais. Il fallait 15 sur 20 pour être reçu.

A partir du prochain examen, si moins de 13, il y aura interdiction de passer l'examen pendant deux années.

CHANGEMENTS DANS LE REGLEMENT

Régis Laviolette précise aussi que de nombreux règlements ont changés.

Cercle : « mordre, un avertissement, deuxième fois c'est un rouge »

Absence des joueurs : remise à jour avec obligation de continuer le jeu malgré l'autorisation accordée à un joueur de quitter le terrain.

13 articles modifiés en tout.

E.T.D. ET COMMISSION DES FEMININES

Régis Laviolette garde la parole pour aborder les questions des jeunes et des féminines.

JEUNES

41 jeunes à la date de la réunion, soit 13 jeunes en moins.

- 7 juniors passés seniors.
- 23 jeunes perdus.
- 10 reprises de jeunes qui n'avaient pas pris de licence en 2014.

Rappel : il existe des licences gratuites pour les nouveaux jeunes. Profitez de cette opportunité.

Nous avons besoin d'initiateurs, contactez-nous. A signaler aussi qu'à l'examen d'éducateur BF1, notre candidat n'est pas reçu.

Stage jeune le samedi 21 février, accueil à 9h00.

FEMININES

Le stage féminin est à 10h00, en raison des élections le dimanche 22 février.

CDC-F : St Jean Brévelay se retire. Il reste donc 5 clubs en CDC-F2B. Ce sera à Pontivy le 1er mars, en salle, au lieu d'être à St Jean Brévelay comme prévu initialement.

Interclub féminin : non évoqué. Ne verra sans doute le jour qu'en 2016.

COMMISSION VETERAN

Félix Philippe rappelle les procédures et les documents à respecter. Même lorsque le concours est réalisé par gestion concours, il est demandé le fichier informatique plus la feuille des prix plus la feuille de résultats, afin de bien voir si la finale a été jouée..

Philippe Stéphant précise que le mode de classement interne en vétéran va continuer. En effet, si nous le faisons le classement sur le logiciel fédéral, les points seront compter comme des points senior. La raison est très simple, tous nos concours vétérans sont en fait des concours 55 ans et pas 60 ans.

CHAMPIONNAT DES CLUBS

CDC3B : MODIFICATIONS

Régis Stéphant expose les modifications et raisons d'un bouleversement du calendrier du CDC3B.

Le Pétanque Club St Malo de Beignon nous a écrit une réclamation concernant son inscription en CDC 2015. Réclamation reçue.

Tous les groupes de CDC3 ayant déjà 8 équipes, pour 7 journées sans exempts, l'ajout de St Malo de Beignon signifie un passage à 9 équipes pour 9 journées de championnats. Il faut donc trouver deux dates supplémentaires.

La Pétanque Monterblancaise se plaint d'avoir demandé 3 équipes, donc une nouvelle, et pas deux comme initialement mentionné à l'inscription. Plutôt que d'avoir un exempt dans ce nouveau groupe de 9, Philippe Stéphant propose d'ajouter Monterblanc 3 (qui rentre parfaitement géographiquement dans ce groupe) à ce groupe CDC3B.

Clubs concernés : Josselin, St Jean Brévelay, Ploermel, Mauron, St Malo de beignon, Cruguel (2 et 3), Monterblanc (2 et 3) et Berric (équipe 2).

Les lieux ne changent pas, sauf la date du 25 octobre qui passe de Berric à St malo de Beignon. Le 1^{er} novembre est ajouté à Berric. Et l'autre date retenue est celle du 30 août au matin à Cruguel. Les 10 équipes auront donc un match à 9h00 à Cruguel, puis un autre match encore à 14h00 encore à Cruguel.

Un dossier rectificatif est remis à chaque club, plus une mise à jour sur le site Internet du CD56.

JOUEURS BRULES

Un article ajouté au règlement.

- 1 rencontre au niveau supérieur, on peut redescendre.
- 2 rencontres au niveau supérieur, on ne peut plus redescendre.

Ce règlement s'applique aux vétérans, et aux féminines également.

REGLEMENT SUR LES COMPETITION EN TEMPS LIMITE

Lecture est faite par Philippe Stéphant du nouveau règlement intérieur relatif aux compétitions sur plusieurs parties. Pour toutes les catégories.

Attention : si le but sort, dans le cadre des deux mènes supplémentaires, la mène est décomptée comme si elle avait été à son terme.

Règlement envoyé par mail dans la semaine, aux clubs, et mis en ligne sur le site du CD.

Gérard Chevalier rappelle qu'il faut faire attention à ne pas jouer le cadre sur les autres compétitions.

TOMBOLA ET CALENDRIERS 2015

Bernard Le Pallac rappelle que le résultat financier du comité dépend aussi de la tombola et du calendrier.

12 carnets ont été distribués à chaque club, ainsi que des carnets aux membres du comité.

Les calendriers 2015 ont été distribués à la pause.

Nous avons perdu 7 partenaires, mais nous avons gagnés 9 nouveaux. Pour un total de plus de 40 partenaires.

5400 euros en 2013 pour 6300 euros en 2015

Remercie aussi Félix Philippe qui a intégré l'équipe de bénévoles en charge de la recherche de partenaires annonceurs.

NOTA BENE

Philippe Stéphant intervient pour signaler une erreur sur le mail d'Allaire, et une demande de changements de plusieurs clubs sur la date des championnats jeunes.

Erreurs sur deux adresses mails :

Mail d'Allaire : ger.monniera@ (Prenez bien en compte le a qui n'est pas dans le calendrier papier).

Mail de Lanester : an.stephant@laposte.net (et non pas .fr).

Changement de date du championnat jeune :

A la demande notamment de l'ASPTT Vannes et de St Jean Villenard, le championnat départemental jeune ne sera plus le dimanche 10 mai, mais le samedi 9 mai 2015 à 10h00. Pour ne pas pénaliser l'organisateur, un concours de pétanque officiel aura lieu le dimanche, en parallèle de la fin du championnat doublette jeu provençal.

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LIGUE

E.T.R.

Quelques dates :

- 14 juin : Trophée des écoles de pétanque.
- 28 juin : 2e régional jeune B – M – C – J à Trégueux avec participation des champions de ligue.
- 24 et 25 octobre : Sélection de zone à Laille (CD35)
- 14 novembre : Formation BF1 par la ligue
- 27 28 29 novembre : inter zone Laille

ARBITRAGE

Voir examen arbitre de ligue dans la rubrique Commission d'arbitrage.

CDC-VETERAN

Le principe d'un championnat de Bretagne des clubs vétérans avec une journée finale, demi le matin et finale l'après-midi entre les quatre champions départementaux bretons, n'a pas été retenu. Non approuvée par un département, ce ne devrait pas avoir lieu en 2015.

TEMPS LIMITE

Le CD35 pratique 45 minutes plus deux mènes. Le CD22, le CD29 et le CD56 applique le même règlement que celui lu plutôt en réunion.

COMPTE RENDU DU CONGRES NATIONAL A BRON

296 791 licences en 2014 (+1167 par rapport en 2013 mais baisse de 626 en jeunes), première hausse depuis 2001.

INTERVENTION DE GERARD CHEVALIER

Agence Dubary Développement

Intervention de Gérard Chevalier : DUBARY Développement ayant remplacé QUARTEBACK en tant qu'agence de communication de FFPJP, par un vote à la majorité du comité directeur, cela génère quelques remous.

Il rappelle que la FFPJP a fait ce choix pour le bien de la pétanque. Quarterback travaillant pour soit en tant qu'organisateur du trophée des villes et des masters de pétanque, mais n'apportant pas de partenaires à la FFPJP. Mais Sport+ et Quarterback avaient signés pour 2015 d'ores et déjà. L'année 2015 est donc un peu particulière.

Le contrat avec DUBARY est bien signé pour 3 ans aujourd'hui. La FFPJP sera de nouveau signataire de TOUS les contrats, sans délégation de signature au prestataire communication. Les Masters de pétanque vont continuer.

Compte rendu de l'assemblée de printemps du CD56, organisé par la Bogue d'Or Questembert Section Pétanque.

Excédent budgétaire

En outre, excédent budgétaire cette année 2014. Et de bonnes perspectives pour 2015.

Plus de championnats départementaux et ligue par anticipation

Rappel qu'il n'y aura plus de dérogations pour des qualifications aux championnats de France année N par une organisation en année N-1.

Scrutin par liste

Une élection avec un mode de scrutin par liste fut évoquée. La proposition est de l'appliquer à la FFPJP, mais la discussion ne fait que débiter car une application aux niveaux inférieurs semble compliquée.

REMISE DE DIPLOME

Un diplôme fédéral avec médaille de bronze de la FFPJP est remis à Jean Jacques Le Port (confié au président de l'ASPTT Lorient). Cette demande était trop tardive pour une remise au congrès.

Pour rappel, les récompenses fédérales sont à faire fin mai pour avoir la remise au congrès.

Sinon, pour les récompenses départementales, c'est avant septembre.

DIVERS

Carnac club de Haut niveau

Les pétanqueurs carnacois par leur quart de finale de coupe de France, intègre la liste des clubs de haut niveau de la FFPJP.

Philippe Stéphant leur remet les coordonnées des personnes à contacter pour obtenir une subvention auprès du conseil régional.

Siège de la ligue

Marcel Tartary annonce que le siège de la ligue de Bretagne sera désormais à Pontivy. Centré pour diminuer les frais.

Revue Planète Boule

Passage de Philippe Stéphant dans la revue Planète Boule.

Une demi-page pour vos clubs serait une bonne idée. Renseignez-vous.

Il est rappelé que l'abonnement est à 30 euros pour 6 numéros à l'année.

Journée 1licencié + 1NonLicencié plus Assurance

Jean Yves Balbous, président de Port-Louis remercie le CD56 pour l'organisation.

Philippe Stéphant en profite pour annoncer ceci. Notre assureur MMA met à disposition une assurance à la journée pour 48 euros, pour 200 participants. Il est aussi rappelé que pour toute compétition officielle de pétanque, les bénévoles non licenciés sont couverts par l'assurance.

Compte rendu de l'assemblée de printemps du CD56, organisé par la Bogue d'Or Questembert Section Pétanque.

Changements dans les championnats jeunes et provençal

Suite à une demande émanant de plusieurs clubs fournis en jeune, ce championnat est avancé au samedi, et non plus dimanche. Le championnat provençal est aussi avancé à 10h00 le samedi matin.

André Morice nous invite au pot de l'amitié pour terminer cette réunion, vers 12h00.